

| | | | | | |
|--|---|------------------------|---------------------------------------|-----------------------|---|
| Enjeu | 1 - Fonctionnement hydro morphologique | 2 - Patrimoine naturel | 3 - Gestion solidaire de la ressource | 4 - Qualité des eaux | 5 - Activités touristiques liées à l'eau |
| Objectif | 5.1 : Limiter les impacts de la fréquentation des cours d'eau | | | | |
| Disposition 85 | | | | | Type de mesure |
| Tronçon Castellane-Entrée Couloir Samson : améliorer les conditions de pratique des activités, concilier les usages et assurer le bon état et le suivi des populations de Chabot et de Blageon | | | | | |
| <p>La démarche participative animée en 2010-2011 par le PNR Verdon, concernant l'impact des activités humaines dans les gorges du Verdon, a permis une validation politique des objectifs de gestion par tronçons de cours d'eau, en fonction des enjeux environnementaux et socio-économiques, par le Bureau du Parc du 16 février 2011. Suite à la consultation des différentes parties prenantes, les membres du Bureau du Parc réunis le 11 avril 2012 ont validé le programme d'actions prioritaires du Plan de gestion de la rivière Verdon dans les gorges de Castellane au lac de Ste Croix (zone du moyen Verdon).</p> <p><u>Le SAGE préconise de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la réflexion sur l'actualisation et l'extension jusqu'au couloir Samson de l'Arrêté préfectoral actuel réglementant la navigation entre Castellane et le Pont de Soleils - Poursuivre la réflexion avec les services de l'Etat et la fédération de pêche pour aménager les horaires et jours de pratique dans le stade de slalom de Castellane (avenant à l'arrêté préfectoral actuel réglementant la navigation) - Poursuivre l'aménagement des zones d'embarquement et de débarquement officielles des sports d'eau vive, éviter le développement de nouvelles zones, et associer les représentants des pêcheurs dans la définition de ces zones. - Maîtriser la fréquentation : dans le cadre des aménagements, conduire une réflexion globale sur les capacités de stationnements - Mettre en place des indicateurs de suivi des milieux, des espèces et de la fréquentation, et d'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion | | | | | <ul style="list-style-type: none"> ☞ Nécessitant décision administrative ☞ Programme de travaux ☞ Etudes/suivis |
| Catégorie d'acteur ciblé | PNRV (animation, études et suivis) Communes, professionnels (aménagements) Club de canoë kayak de Castellane, EDF Etat | | | | |
| Mesure du PDM Verdon ciblée | 7A03 - Organiser les activités, les usages et la fréquentation des sites naturels | | | | |
| Règle du Règlement | | | | | |
| Calendrier | Durée du SAGE | Préalable 2008-2011 | Court terme 2012-2014 | Moyen terme 2015-2017 | Long terme 2018-2020 |
| Indicateurs | <p>R : réglementation mise en place, nombre de sites d'embarquements aménagés, nombre de sites d'embarquement privés, suivis mis en œuvre</p> <p>P / E : voir fiche indicateur 18 « fréquentation humaine et impacts sur les milieux aquatiques »</p> | | | | |

| | | | | | |
|--|--|------------------------|---------------------------------------|----------------------|--|
| Enjeu | 1 - Fonctionnement hydro morphologique | 2 - Patrimoine naturel | 3 - Gestion solidaire de la ressource | 4 - Qualité des eaux | 5 - Activités touristiques liées à l'eau |
| Objectif | 5.1 : Limiter les impacts de la fréquentation des cours d'eau | | | | |
| Disposition 86 | | | | | Type de mesure |
| Tronçon Couloir Samson : limiter les impacts du piétinement sur les milieux et espèces aquatiques et mieux organiser la pratique de la randonnée aquatique | | | | | |
| <p><u>Le SAGE préconise de plafonner puis tendre vers une réduction de la fréquentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir des seuils de fréquentation globale sur le site - Mettre en place une mesure de gestion sur le site du Couloir Samson permettant de réduire le nombre de pratiquants de randonnée aquatique (convention entre les communes et les pratiquants, définition d'un seuil de fréquentation, règlement d'utilisation du site, agenda partagé, salarié chargé du respect de la réglementation...) - Poursuivre les formations à destination des professionnels - Favoriser le respect d'un cheminement dans la rivière ainsi que la participation des guides aux formations organisées en début de saison, renforcer ces formations. Il s'agit de permettre aux saisonniers de faire passer un message de respect et d'améliorer leurs pratiques, grâce à une meilleure compréhension du milieu et des impacts potentiels des pratiques. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> ☞ Mesure de gestion ☞ Etudes/suivis |

Indicateur de niveau 1 :

18 - Fréquentation humaine et impacts sur les milieux aquatiques

Objectif du SAGE - 5.1 – Mettre en œuvre le plan de gestion de la rivière du Moyen Verdon

Indicateurs de niveaux 2 et 3

Indicateurs de pression (P) et d'Etat (E)

| N° | Indicateur niveau 2 | Indicateur niveau 3 | Source / disponibilité de la donnée |
|----|--|--|---|
| 29 | - Niveau de fréquentation humaine des cours d'eau (secteur ciblé : Castellane – Ste Croix) | Cas des cours d'eau : par tronçon, par type d'activité récréative, ... | Soit de manière précise et quantitative par enquêtes, soit de manière plus qualitative mais l'on risque alors de ne plus pouvoir discerner une éventuelle évolution : intérêt ? |
| | | Cas des retenues : par retenue ou plage et type d'activité récréative | |
| | | Nb de points de baignade | Relativement facile (connu) a priori |
| | | Nb de points d'embarquement-débarquement | |

Indicateurs finaux : Traitement et valorisation

| | |
|---|---|
| Modalités de traitement (calcul des indicateurs finaux) | <p><u>Indicateurs issus de mesures de terrain : ces indicateurs seront à affiner/confirmé dans le cadre de la réflexion en cours dans le cadre du plan de gestion du Moyen Verdon</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nb de randonneurs aquatiques par jour passant le couloir Samson, en différentes configurations de fréquentation • Nb de rafts embarquant en certaines zones d'embarquement, par tranche horaire, en différentes configurations de fréquentation • Nb de personnes croisées sur certaines plages par heure, en différentes configurations de fréquentation • Nb de points de baignade, surveillés et non surveillés • Nb de points d'embarquement et de points de débarquement |
| Modalités de valorisation | Tableurs et Graphiques + Carte (tables SIG) évolutive des points d'accès et des secteurs, par niveau de fréquentation |
| Fréquence de la valorisation | Tous les 4-5 ans |
| Responsable du traitement / de la valorisation | PNRV / PNRV |
| Temps estimé (« lissé » = moyen / an) | 3-4 jours |